

Argentat-sur-Dordogne, le 1 février 2022

Frédéric Boutet  
Courriel : bamachar2@riseup.net

Agence de l'Eau Adour-Garonne  
Marc RATEAU  
94, rue du Grand Prat  
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

OBJET : Votre intervention sur le Schema Directeur d'Alimentation en Eau Potable en Xaintrie Vallée de la Dordogne

Monsieur Rateau,

Il a été porté à ma connaissance vos déclarations lors de la séance informelle du 28 octobre 2021 à Saint-Martin-La-Méanne, d'une part sur le pH de l'eau, d'autre part sur l'aluminium, et enfin sur votre volonté assumée d'éradiquer les captages de sources sur notre territoire au profit d'une usine chimique unique d'eaux superficielles dans la Dordogne.

#### **Les reminéralisations**

Vous avez dit que l'absence de minéralisation était un inconvénient. Un pH acide inférieur à la limite de 6,5 n'est pas un problème sanitaire. C'est un problème matériel qui se résume à un problème technico-économique qui peut s'énoncer de la manière suivante : étant donné une U.D.I. qui fournit X m<sup>3</sup>/j sur Y mètres de canalisations, on compare deux scénarios :

1. on refait les canalisations quand il y a besoin
2. on achète une usine de reminéralisation qu'on fait fonctionner (coût et problèmes) et on refait les canalisations quand il y a besoin

sur 20-30 ans (le temps de la durée de vie supposée d'une unité de reminéralisation) suivant plusieurs critères : le coût, la qualité du service, la facilité/simplicité du service.

Comme vous affirmez qu'il faut installer des unités de reminéralisation partout en Xaintrie Vallée de la Dordogne, je suppose que vous disposez de ces études technico-économiques qui concluent à cette politique. Seriez-vous assez aimable pour me montrer ces études ? Je souhaite en effet rentrer plus dans les détails techniques.

### **L'aluminium dans l'eau potable**

Vous avez également évoqué :

*« un problème émergent dont on a parlé lors de toutes ces réunions de secteur, qui est une augmentation des teneurs en aluminium, avec des augmentations très rapides et plutôt récentes, liées à l'effet du changement climatique qui conduit à désaturer des épaisseurs de plus en plus importantes des aquifères pendant des étages sévères. »*

Pouvez-vous me fournir toutes les données en votre possession qui vous permettent d'affirmer ceci, à savoir :

1. toutes les mesures d'aluminium (ou toutes les formes chimiques contenant de l'aluminium) dans l'eau potable sur toutes les U.D.I. de Xaintrie Vallée de la Dordogne, de 2010 à aujourd'hui.
2. la démonstration que ces pollutions sont « *liées à l'effet du changement climatique* » : est-ce qu'elles ont pour origine les épandages par avion que l'on observe dans le ciel de Corrèze (traînées chimiques ou *chemtrails* en anglais) ?

### **Votre objectif politique assumé**

Vous avez dit :

*« Je précise enfin que les délibérations du Conseil d'Administration de l'Agence, dans lequel siège les élus qui régissent nos aides aujourd'hui, ne permettent plus de financer des unités de reminéralisation de manière éparpillées sur le territoire. Au regard de la raréfaction de l'argent public, nos aides sont réservées aux projets structurants. »*

En l'occurrence M. Rateau, l'argent public n'est pas rare partout. Pour les projets qui satisfont les banques internationales et leurs riches administrateurs, l'argent public coule à flot. Il n'y a qu'à voir comment sont financés les produits appelés « vaccins contre la covid » tandis que l'argent public est effectivement rare pour les lits d'hôpitaux. Fermez la parenthèse.

Votre Agence distribue de l'argent sous forme de subventions à

hauteur de ce qu'elle perçoit par le produit des taxes prélevées sur les consommations d'eau sur le bassin Adour-Garonne. Aussi, vous n'êtes pas directement concernés par « la raréfaction de l'argent public ». Par ailleurs, vous percevez cet argent prélevé sur les factures des abonnés mais vous n'avez aucun mandat des usagers pour savoir à quels genres de projets l'affecter, une fois votre rémunération personnelle déduite.

Je souhaite avoir communication des compte-rendus des délibérations de votre Agence portant sur cette politique dont vous parlez. Et surtout, je souhaite avoir les JUSTIFICATIFS, à savoir comme je l'ai demandé, les études socio-économiques qui concluraient qu'il est plus rentable d'installer des unités de reminéralisation que de ne pas en installer, dans l'hypothèse de la conservation des ressources existantes.

Vous avez affirmé que

*« l'aide de l'Agence de l'Eau est plus importante quand elle s'inscrit dans les priorités de la politique de l'Agence, qui consiste à financer uniquement des scénarios basés sur des ressources pérennes. »*

Je vous demande précisément les documents qui montrent que les captages de source en Xaintrie Vallée de la Dordogne ne seraient pas « pérennes ».

Merci par avance de vous intéresser à mes questions, qui répondent aux nombreuses zones d'ombre de votre intervention. Il y va de la confiance entre le public et votre Agence. Votre scénario de ressource unique jure par rapport au proverbe ancestral « *ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier* ». Il est en conséquences particulièrement insécurisant.

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agrèer mes salutations respectueuses.